

Résumé des informations publiées sur le site Internet

Global Equity Climate Change

Pas de préjudice important aux caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

L'analyse du principe consistant à ne pas causer de préjudice important fait partie intégrante de notre processus d'investissement pour les actifs durables. Elle couvre l'approche « best in class » en matière d'ESG, le score minimum de gouvernance, le suivi des activités normatives et controversées, la prise en compte et l'intégration des principales incidences négatives (PAI).

Toutes les PAI obligatoires en vertu du SFDR sont examinées afin d'en évaluer la pertinence pour le compartiment. Notre politique d'investissement responsable définit l'approche que nous adoptons pour identifier les principales incidences négatives sur la durabilité et y répondre, et la façon dont nous considérons les risques ESG en matière de durabilité. Vous pouvez la consulter sur notre site Web à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Le compartiment est également aligné sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il a une proportion minimale de 50 % d'investissements durables.

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce compartiment sont :

1. La transition vers une économie à faible émission de carbone.
2. Les pratiques commerciales responsables conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE pour les entreprises.
3. L'identification et l'analyse des caractéristiques environnementales d'une société, y compris, sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et la gestion du capital humain.
4. La prise en compte active des questions environnementales par le biais de l'engagement et du vote par procuration.
5. L'exclusion des activités visées par les politiques d'investissement responsable de HSBC Asset Management.

Stratégie d'investissement

Dans des conditions de marché normales, le compartiment investit au minimum 70 % de son actif net dans des actions et des titres assimilés à des actions de sociétés dont les revenus proviennent de thèmes de la transition climatique (« Thèmes de la transition climatique »), et qui ont leur siège social, sont établies, exercent des activités commerciales ou sont cotées sur un Marché réglementé dans n'importe quel pays, y compris sur les marchés développés et émergents. Le compartiment pourra aussi investir dans des sociétés d'investissement immobilier cotées (« REIT ») fermées éligibles.

Les Thèmes de la transition climatique peuvent inclure, sans s'y limiter, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le transport propre et les bâtiments écologiques. Les Thèmes de la transition climatique sont propres à HSBC. Ils sont déterminés en fonction des activités éligibles des Principes applicables aux obligations vertes de l'International Capital Market Association et de la taxinomie des obligations climatiques de la Climate Bonds Initiative. Ils sont soumis à des recherches continues et peuvent évoluer au fil du temps à mesure que de nouveaux thèmes sont identifiés. Le Conseiller en investissements peut s'appuyer sur ses propres recherches pour identifier les sociétés répondant à un seuil minimal d'exposition aux revenus provenant des Thèmes de la transition climatique. Le seuil minimal d'exposition aux revenus dépendra des Thèmes de la transition climatique, mais sera d'au moins 10 % du revenu total de la société concernée.

Le compartiment cherche à investir dans des sociétés susceptibles de tirer profit de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Proportion d'investissements

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il vise à maintenir une proportion minimale de 50 % d'investissements durables. Le compartiment cherche à maintenir une proportion minimale de 70 % d'investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Des actifs liquides (actifs liquides à titre accessoire, dépôts bancaires, instruments du marché monétaire et fonds du marché monétaire) et des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille.

Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales



Tous nos compartiments cherchent à afficher des caractéristiques ESG fortes et/ou en voie d'amélioration au niveau de l'émetteur et de l'ensemble du portefeuille sur la base de critères quantitatifs ou qualitatifs qui font l'objet d'un contrôle continu. Les sociétés dont les scores de risque ESG nécessitent un examen ciblé sont évaluées au sein d'un forum de gouvernance interne. Les fonds sont surveillés via un tableau de bord ESG afin de veiller à ce que les portefeuilles s'alignent sur les seuils établis en interne.

Nous surveillons les sociétés pour nous assurer qu'elles opèrent selon une bonne gouvernance d'entreprise. Veuillez vous reporter à la section « Politiques d'engagement » ci-dessous. Pour consulter l'intégralité de notre Politique de gérance, rendez-vous sur www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies.

Méthodes

HSBC utilise son propre processus d'investissement systématique exclusif pour mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales promues par le compartiment sont respectées. HSBC utilisera les données fournies par un certain nombre de tiers. Toutes les données utilisées seront vérifiées par le département de recherche approfondie de HSBC Asset Management.

Sources et traitement des données

HSBC Asset Management utilise les données d'un certain nombre de tiers tels que Sustainalytics, ISS, MSCI et Trucost pour s'assurer d'atteindre les caractéristiques environnementales/sociales (E/S) promues. Toutes les données sont vérifiées par notre département de recherche approfondie et traitées grâce à notre méthode de recherche exclusive.

Limites aux méthodes et aux données

Nous utilisons des données tierces provenant de sources multiples. Toutefois, la couverture des données disponibles est limitée. Nous n'avons connaissance d'aucune limite en matière de respect des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) du compartiment.

Diligence raisonnable

Nous effectuons un suivi et une analyse quantitatifs et qualitatifs de toutes les sociétés et tous les autres émetteurs détenus dans des portefeuilles actifs avant et pendant la période d'investissement. Grâce à ce suivi et à cette analyse, les sociétés et autres émetteurs font régulièrement l'objet de débats au sein de nos équipes d'investissement, notamment en ce qui concerne leur stratégie, leur performance et leurs risques financiers et non financiers, la structure de leur capital, leur impact social et environnemental et leur gouvernance d'entreprise. Nous pouvons également évaluer leurs informations publiées ainsi que leur prise en compte de la recherche, y compris leur recherche portant sur l'ESG et le vote, et nous pouvons assister à des réunions avec la direction et les administrateurs, visiter des sites de production, parler avec des concurrents, des clients et d'autres parties prenantes, et réaliser notre propre modélisation financière. Nos équipes de gérance et d'engagement jouent un rôle de soutien lorsqu'il s'agit d'évaluer les émetteurs par rapport aux considérations ESG.

Politiques d'engagement

Nous faisons appel à un certain nombre d'agences de notation ESG pour effectuer un filtrage normatif par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations unies. Nous intégrons la bonne gouvernance d'entreprise dans nos recherches fondamentales exclusives sur les sociétés et rencontrons régulièrement les sociétés bénéficiaires des investissements (actuelles et potentielles) dans le cadre de notre processus d'investissement actif. Cela nous permet de nous assurer que les sociétés sont gérées conformément aux intérêts à long terme de leurs investisseurs et nous aide à mieux comprendre leurs activités et leur stratégie, à manifester notre soutien et/ou à mettre en évidence nos préoccupations concernant les actions de gestion et à promouvoir les meilleures pratiques.

Cet engagement est un élément clé de notre surveillance de la gestion des actifs des clients. Nous interpellons les sociétés et les émetteurs sur leur stratégie d'entreprise, leur performance et leurs risques financiers et non financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous nous engageons à comprendre l'approche adoptée par la direction et à tester la qualité de sa gestion. Nous encourageons également les sociétés bénéficiaires des investissements et les autres émetteurs détenus dans les portefeuilles des clients à établir et à maintenir des niveaux élevés de transparence, notamment dans leur gestion des questions et des risques ESG. Nous faisons part des préoccupations ESG ou autres auprès des sociétés bénéficiaires des investissements et d'autres émetteurs lorsque nous estimons que cela est dans l'intérêt des investisseurs, en identifiant les risques spécifiques à la société ou systémiques. Nous hiérarchisons notre engagement en fonction de l'ampleur des participations des clients, de l'importance des questions concernées et de notre exposition globale à ces questions.

Pour consulter l'intégralité de notre Politique d'engagement, rendez-vous sur www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies



Indice de référence désigné

Le compartiment est géré de manière active et ne réplique pas d'indice de référence. L'indice de référence utilisé afin de comparer le compartiment avec le marché est l'indice MSCI AC World Index (l'« Indice de référence »), mais celui-ci n'est pas désigné pour la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.